

Registre des délibérations du Conseil Municipal de la commune de ROUJAN

Séance du 24 juin 2020

29-2020

L'an deux mille vingt, et le 24 juin à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Peuple, Place de la Mairie, pour répondre aux obligations de protection sanitaire, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean BLANQUEFORT, Maire de Roujan.

Présents : ARMENGOL André, BLANQUEFORT Jean, BOURLEZ Marie-Espérance, DUHAYER-GARBOT Yvette, FOSSAERT Josiane, GARCIA Rémy, GINIEIS Alain, JOURDAN Guylaine, JOURDAN Jean-Pierre, MAURY Jean-François, NICOLAS Gérard, REBUFFAT-BOUCHERY Dominique, SAEZ José, SANCHEZ Séverine, SCHMITT Nathalie, SEGUIER Virginie, VERLET Lyria, VIGUIER Thierry,

Absent : RASSIER Jean-Marie.

Objet : Acquisition des parcelles AX 393 et AX 394 - alignement chemin des Abournières

Monsieur le Maire explique au Conseil que les parcelles AX 393 et AX 394 sont issues de la division de parcelles frappées d'alignement.

Il apparait au cadastre que ces parcelles ne sont pas communales, il convient donc de régulariser cette situation.

Monsieur le Maire propose donc l'acquisition de la parcelle AX 393, d'une superficie de 286 m², et de la parcelle AX 394, d'une superficie de 146 m², à titre gratuit.

Monsieur le Maire demande au Conseil d'en délibérer.

LE CONSEIL

Où l'exposé de son Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **VALIDE** l'acquisition des parcelles AX 393 et AX 394 à titre gratuit ;
- **PRECISE** que les frais liés à ces acquisitions seront à la charge de la commune ;
- **AUTORISE** monsieur le Maire à signer tout document utile à l'exécution de la présente.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

LE MAIRE,



JB